Le château de Maulnes a été sélectionné dans le cadre du loto du Patrimoine et pourra ainsi être sauvegardé. Cette bâtisse du XVIème siècle fait l'objet d'une acquisition, d'une rénovation, d'un aménagement et d'une valorisation, qui entrent dans le cadre d'une stratégie de dynamisation et de développement touristique dans le Tonnerrois et l'Yonne. Les travaux rendus possibles par le loto du Patrimoine lancé par Stéphane Bern pourraient permettre de finaliser la restauration du château. Le super loto, organisé avec la LA FRANCAISE DES JEUX, se déroulera le 14 juillet. www.yonne.fr